

**OFFRE D'EMPLOI**  
***Inspecteur(trice) municipal***

Relevant du responsable du Service de l'urbanisme et du développement durable, le titulaire de ce poste est chargé d'émettre des permis de construction et des certificats variés, d'inspecter les propriétés et d'appliquer la réglementation. Il rencontre des personnes, notamment au bureau afin d'obtenir des informations réglementaires et de fournir des renseignements.

Le poste à combler est un nouveau poste à temps plein (33.5 heures/semaine) sur quatre jours et demi.

**Exigences :**

- Diplôme d'études collégiales en techniques de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire ou plus;
- Connaissances des lois et des normes dans le domaine de l'urbanisme;
- Excellente maîtrise du logiciel de gestion de permis Accès Cité Territoire de PG Solutions;
- Maîtrise les principaux logiciels de la suite Office 365 (Word, Excel et Outlook);
- Connaissance de la plate-forme Arc-GIS en ligne;
- Professionnalisme, discrétion, polyvalence, esprit d'équipe, sens de l'organisation et qualités interpersonnelles;
- Compétences élevées en service à la clientèle, tact et diplomatie;
- Être très méthodique, pouvoir travailler de façon autonome et structurée et avoir une excellente aptitude à communiquer.
- Capacité d'adaptation à diverses situations ;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Détenir un permis de conduire valide (véhicule d'inspection fourni par la ville).

**Avantages :**

- Assurances collectives, assur(é)e dès la première journée de travail.
- Régime Épargne Retraite, assur(é)e dès la première journée de travail.
- Programme PAE (soutien aux employés)

**Candidature et date limite :**

Faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, au plus tard le 24 juin 2024 à midi, à l'attention François Senécal urb., responsable du service de l'Urbanisme et du développement durable, et ce, à l'adresse courriel [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

Dans tous les cas, nous ne communiquerons qu'avec ceux qui seront retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine. Le choix s'effectuera selon différentes qualités personnelles recherchées.